

BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

SESSION 2017

SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Série : **ES**

DURÉE DE L'ÉPREUVE : 4 heures + 1 heure
COEFFICIENT : 7 + 2

L'usage de la calculatrice est strictement interdit.

Dès que ce sujet vous sera remis, assurez-vous qu'il est complet.
Ce sujet comporte 14 pages numérotées de 1/14 à 14/14.

Pour l'enseignement obligatoire, le candidat traitera au choix soit la dissertation, soit l'épreuve composée.

Pour l'enseignement de spécialité, le candidat traitera au choix l'un des deux sujets de la spécialité pour laquelle il est inscrit.

- Sciences sociales et politiques pages numérotées de 9/14 à 11/14
- Économie approfondie pages numérotées de 12/14 à 14/14.

Dissertation s'appuyant sur un dossier documentaire

Il est demandé au candidat :

- de répondre à la question posée par le sujet ;
- de construire une argumentation à partir d'une problématique qu'il devra élaborer ;
- de mobiliser des connaissances et des informations pertinentes pour traiter le sujet, notamment celles figurant dans le dossier ;
- de rédiger, en utilisant le vocabulaire économique et social spécifique et approprié à la question, en organisant le développement sous la forme d'un plan cohérent qui ménage l'équilibre des parties.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

SUJET

Ce sujet comporte quatre documents.

Quelles sont les difficultés rencontrées pour coordonner les politiques conjoncturelles au sein de l'Union économique et monétaire européenne ?

DOCUMENT 1

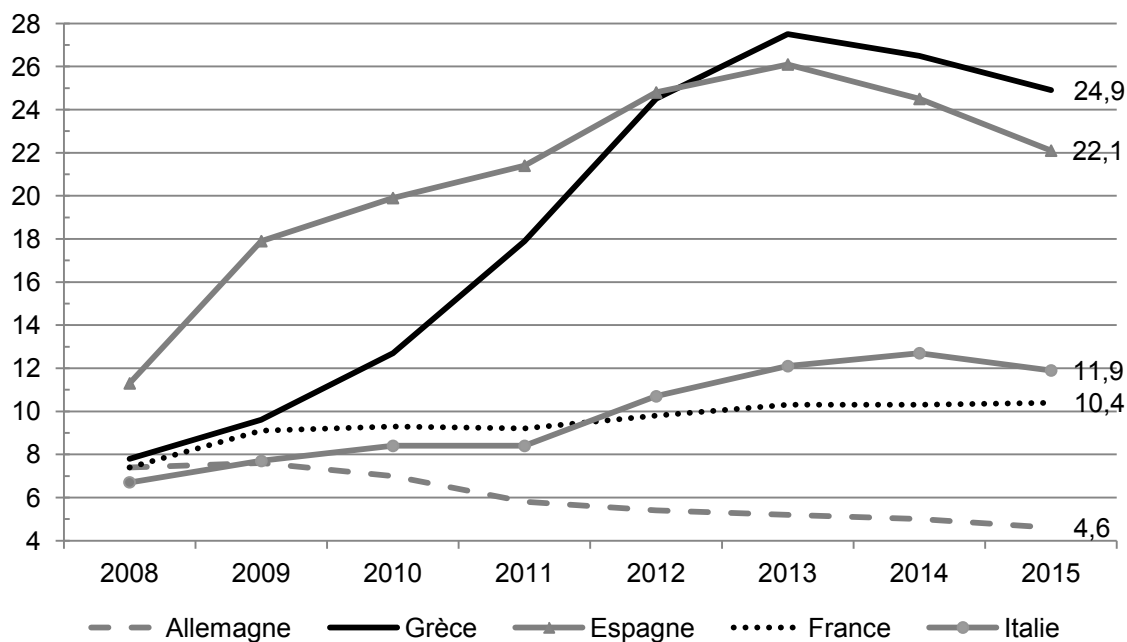
Indicateurs économiques pour quelques pays de l'Union économique et monétaire européenne

	PIB en volume par habitant en 2015 (en euros 2010)	Taux de croissance du PIB en volume en 2015 (en %)	Taux de chômage en 2015 (en %)	Taux d'inflation en 2015 (en %)
Zone euro	29 200	2,0	10,9	0,0
Allemagne	34 200	1,7	4,6	0,1
Belgique	34 200	1,5	8,5	0,6
Espagne	23 000	3,2	22,1	-0,6
France	31 500	1,3	10,4	0,1
Grèce	17 000	-0,2	24,9	-1,1
Italie	25 600	0,7	11,9	0,1
Pays-Bas	38 700	2,0	6,9	0,2
Portugal	16 600	1,6	12,6	0,5

Source : EUROSTAT, 2016.

DOCUMENT 2

Évolution du taux de chômage pour quelques pays de l'Union économique et monétaire européenne (en %)



Source : EUROSTAT, 2016.

DOCUMENT 3

La BCE [Banque centrale européenne] vise à moyen terme un taux d'inflation inférieur à 2 % mais proche de ce plafond. [...] Le pacte de stabilité et de croissance (PSC) [...] définit deux grandes règles:

- La dette publique [...] ne peut pas dépasser 60 % du produit intérieur brut (PIB) [...].
- Le déficit national (la différence entre les dépenses et les recettes pendant une année donnée) ne peut pas dépasser 3 % du PIB. [...]

Le pacte de stabilité et de croissance a été renforcé en décembre 2011 par l'entrée en vigueur d'une nouvelle série d'actes législatifs de l'UE [Union européenne].

Source : *Comprendre les politiques de l'Union européenne – L'union économique et monétaire et l'euro*, Commission européenne, 2016.

DOCUMENT 4

Indicateurs de finances publiques pour quelques pays de l'Union économique et monétaire européenne (en % du PIB)

	Dépenses publiques en 2015	Recettes publiques ¹ en 2015	Solde public ² en 2015	Dettes publiques en 2015
Zone euro	48,5	46,5	-2,1	90,4
Allemagne	44,0	44,7	+0,7	71,2
Belgique	53,9	51,3	-2,5	105,8
Espagne	43,8	38,6	-5,1	99,8
France	57,0	53,5	-3,5	96,2
Grèce	55,4	47,9	-7,5	177,4
Irlande	29,4	27,6	-1,9	78,6
Italie	50,4	47,8	-2,6	132,3
Pays-Bas	45,1	43,2	-1,9	65,1
Portugal	48,4	44,0	-4,4	129,0

Source : EUROSTAT, 2016.

1 : Les recettes publiques sont composées en grande majorité par des recettes fiscales (impôts), des prélèvements sociaux (cotisations sociales) mais comportent également des recettes non fiscales (amendes, dividendes versées par les entreprises publiques à l'État).

2 : Le solde public représente la différence entre les recettes et les dépenses des administrations publiques.

Épreuve composée

Cette épreuve comprend trois parties :

1 – Pour la partie 1 (Mobilisation des connaissances), il est demandé au candidat de répondre aux questions en faisant appel à ses connaissances personnelles dans le cadre du programme de l'enseignement obligatoire.

2 – Pour la partie 2 (Étude d'un document), il est demandé au candidat de répondre à la question en adoptant une démarche méthodologique rigoureuse de présentation du document, de collecte et de traitement l'information.

3 – Pour la partie 3 (Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire), il est demandé au candidat de traiter le sujet :

- en développant un raisonnement ;
- en exploitant les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles ;
- en composant une introduction, un développement, une conclusion.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Première partie : Mobilisation des connaissances

1. Comment la fiscalité peut-elle contribuer à la justice sociale ? (3 points)
2. Présentez deux déterminants du choix de localisation des firmes. (3 points)

Deuxième partie : Étude d'un document (4 points)

Vous présenterez le document puis vous mettrez en évidence les principales évolutions des taux de chômage selon le sexe et l'âge.

Taux de chômage par sexe et âge (en % des actifs)

	1980	1990	2000	2010	2014
Hommes	3,6	6,0	7,0	8,7	10,2
15 à 24 ans	8,2	13,0	15,1	22,2	24,4
25 à 49 ans	2,5	5,0	6,3	7,7	9,4
50 à 64 ans	3,1	4,5	5,4	5,5	7,0
65 ans et plus	0,4	0,4	0,3	2,3	2,5
Femmes	7,3	9,7	9,5	9,1	9,6
15 à 24 ans	15,9	17,6	17,3	23,0	22,2
25 à 49 ans	5,1	8,7	9,3	8,4	9,2
50 à 64 ans	4,9	6,2	6,0	5,6	6,7
65 ans et plus	0,3	0,7	0,6	2,6	2,9
Ensemble	5,1	7,6	8,1	8,9	9,9
15 à 24 ans	11,6	15,1	16,1	22,6	23,4
25 à 49 ans	3,5	6,6	7,7	8,0	9,3
50 à 64 ans	3,8	5,2	5,7	5,5	6,9
65 ans et plus	0,4	0,5	0,4	2,4	2,7

Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans et plus.

Source : Tableaux de l'économie française, INSEE, 2016.

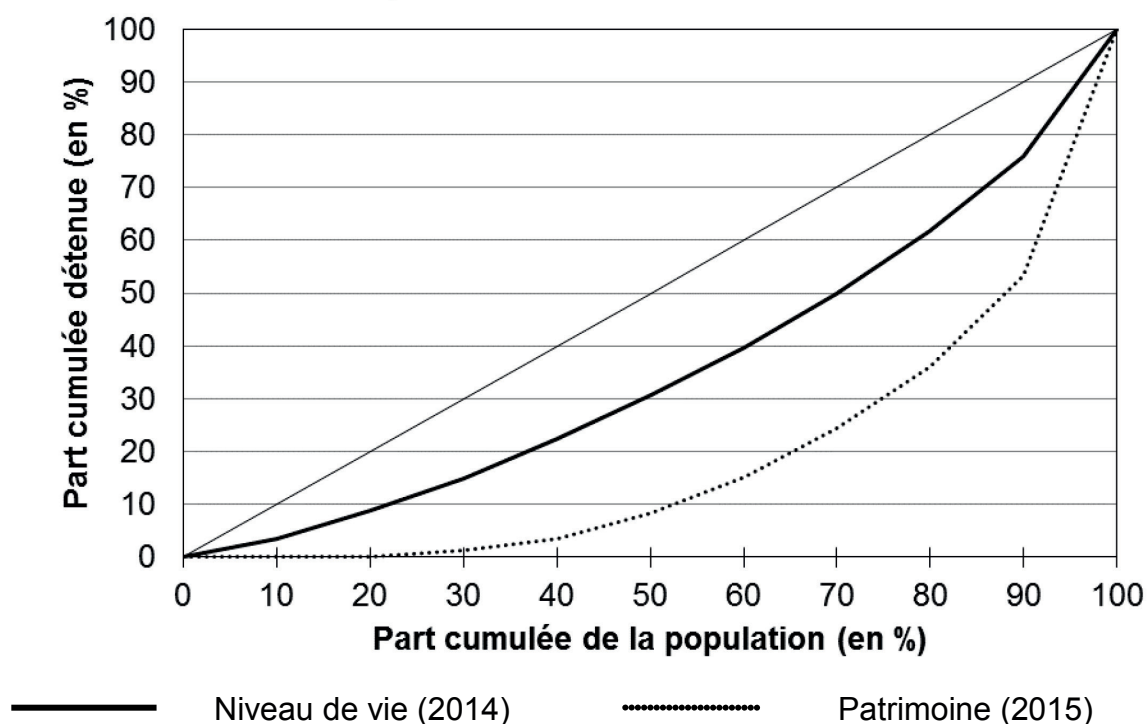
Troisième partie : Raisonnement s'appuyant sur un dossier documentaire (10 points)

Cette partie comporte trois documents.

Sujet : À l'aide de vos connaissances et du dossier documentaire, vous montrerez que les inégalités peuvent rendre pertinente l'analyse de la structure sociale en termes de classes.

DOCUMENT 1

La distribution du niveau de vie¹ en 2014 et du patrimoine² en 2015 en France



Source : INSEE, 2016.

1 : Le niveau de vie d'un ménage correspond au revenu disponible du ménage divisé par un indicateur de la taille du ménage.

2 : Le patrimoine correspond notamment aux stocks d'actifs financiers (actions, obligations, comptes bancaires...) et immobiliers (logements, terrains...).

DOCUMENT 2

Si la part de l'industrie a sensiblement diminué parmi les actifs en emploi, et si les cadres et professions intellectuelles supérieures représentent désormais 16 % de la population active, il reste en 2009 plus de 5,6 millions d'ouvriers, représentant encore 22 % de la population active. Ajoutés aux 7,4 millions d'employés, ils constituent un ensemble de près de 13 millions de salariés occupant des emplois d'exécution. Loin d'avoir disparu, les travailleurs « routiniers » représentent près de 51 % des actifs occupés. Si cette proportion a diminué au cours des vingt dernières années (elle était de 55 % en 1989), le nombre absolu d'ouvriers et d'employés a quant à lui augmenté de 1,1 million, en raison de la hausse de la population active [...].

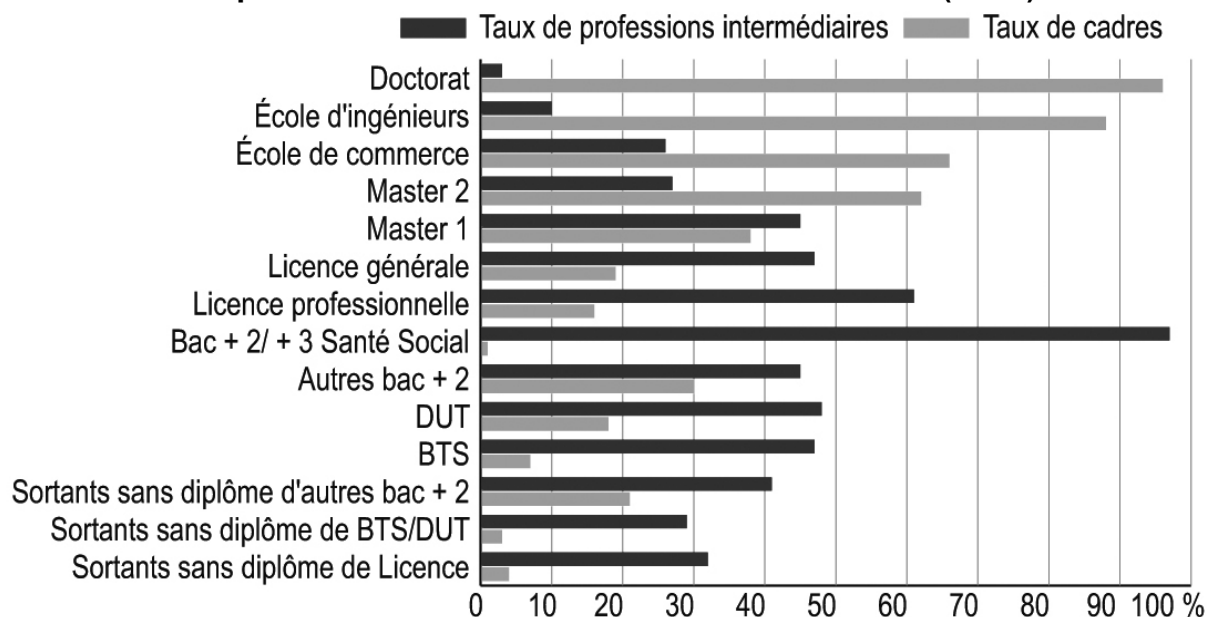
Les considérations quantitatives ne doivent toutefois pas occulter les transformations à l'œuvre dans le bas de la structure sociale. Outre la tertiarisation des emplois, il faut prendre en compte la pertinence croissante du clivage entre non-qualifiés et qualifiés, qui supplante progressivement le clivage entre employés et ouvriers. Des travaux récents ont montré que les non-qualifiés, ouvriers ou employés, étaient de plus en plus un segment à part de la main-d'œuvre, représentant presque une « nouvelle classe sociale¹ ». Ces 5,5 millions de non-qualifiés se distinguent objectivement des autres ouvriers et employés, et d'abord du point de vue du salaire et du niveau de vie, sensiblement plus faibles que le reste des salariés. Ces métiers [...], sont aussi ceux qui imposent des conditions de travail plus pénibles que le reste des emplois d'exécution. [...] Sur le marché du travail, l'écart se creuse entre les professions hautement qualifiées et les emplois « peu qualifiés ».

1 : « Les travailleurs non qualifiés : une nouvelle classe sociale ? », Thomas AMOSSÉ et Olivier CHARDON, *Économie et Statistique*, 2006.

Source : *Le destin au berceau*, Camille PEUGNY, 2013.

DOCUMENT 3

Part des jeunes sortis des études supérieures en 2010 qui sont devenus cadres ou professions intermédiaires en 2013 en France (en %)



Source : Céreq, enquête Génération 2010.

Lecture : Près de 60 % des jeunes ayant obtenu une licence professionnelle en 2010 appartiennent 3 ans plus tard à la catégorie des professions intermédiaires et environ 17 % deviennent cadres.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- en construisant une argumentation ;
- en exploitant le ou les documents du dossier ;
- en faisant appel à ses connaissances personnelles.

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

**En quoi le régime politique allemand a-t-il les caractéristiques
d'un régime parlementaire ?**

DOCUMENT

En Allemagne, si le *Bundestag*¹ est la pièce maîtresse du régime, le chancelier fédéral « fixe les lignes directrices de la politique et en assure la responsabilité ». De même, lui incombent la formation, la révocation et la direction du gouvernement. Les conditions de son élection lui confèrent une forte légitimité à la fois parlementaire et populaire (il est en théorie le *leader* du parti victorieux aux élections législatives). Sur proposition du président de la République, il est élu à la majorité des membres du *Bundestag*. Si le président, désigné par les deux Chambres, a un rôle limité (représentation de l'État [...]), [...] il dispose d'un pouvoir arbitral² important dans le cadre de la résolution de crise politique par la dissolution (en cas de non-élection du chancelier ou du rejet d'une question de confiance). L'Allemagne connaît, à l'image des démocraties occidentales, la personnalisation du pouvoir, favorable au chancelier en qualité de chef de la coalition au pouvoir. [...]

Le système allemand jouit d'une forte stabilité qui permet au chef de l'exécutif de gouverner. [...] En Allemagne, pour démettre un chancelier, l'opposition doit prouver qu'elle est capable de substituer une nouvelle majorité de gouvernement (en élisant un successeur à la majorité de ses membres) : la « motion de censure constructive », adoptée une seule fois en 1982. Quant à la question de confiance posée par le chancelier, son rejet par la majorité des députés n'implique pas automatiquement la démission de ce dernier. Il peut demander au président de dissoudre le *Bundestag* à moins que celui-ci ait élu un successeur. Et, s'il souhaite éviter les élections, le gouvernement peut recourir à l'« état de nécessité législative » qui l'autorise à légiférer pendant six mois, à condition qu'il dispose de l'appui du président et du *Bundesrat*¹ [...] ; il n'a jamais été utilisé. En contrepartie, la dissolution du *Bundestag* est rendue plus difficile.

Source : *50 fiches pour comprendre la science politique*,
Frédéric LAMBERT, Sandrine LEFRANC, 2010.

1 : Les deux chambres du Parlement sont le *Bundestag* (équivalent de l'Assemblée nationale en France) et le *Bundesrat* (équivalent du Sénat en France).

2 : D'arbitre.

<p style="text-align: center;">ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Sciences sociales et politiques</p>

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment expliquer la volatilité du comportement électoral ?

DOCUMENT 1

Mieux formé et informé, plus compétent et moins marqué par son appartenance sociale, [...] l'électeur serait donc devenu dans la décennie quatre-vingts un stratège au vote inconstant, susceptible de se porter, d'une élection à l'autre, sur le candidat ou le parti dont le programme lui semble le mieux garantir son statut, ses revenus, etc. [...]

On peut d'abord souligner l'influence des mutations économiques, sociales et culturelles des dernières décennies (restructuration du travail ouvrier, déclin des identifications religieuses notamment) qui contribuent à une évolution des formes d'identification aux groupes sociaux, et par là, à des camps politiques. Il est sans doute moins courant aujourd'hui qu'il y a cinquante ans de naître dans un milieu où prime* une identification à un groupe pensé comme une appartenance exclusive connectée à l'univers politique. [...] Le rôle croissant joué par les médias et des journalistes dans la vie politique a, de la même façon, contribué à une dévaluation des représentations du métier politique et de la compétition électorale qui, présentés à travers les codes du spectacle télévisuel, se donnent à voir comme une course de petits chevaux ([c'est-à-dire] d'un affrontement d'intérêts personnels) et non sur le modèle de la délibération démocratique.

Source : « Les nouveaux modes de la participation politique », Éric AGRİKOLIANSKY,
Revue des Sciences Sociales, 2001.

* Où domine.

DOCUMENT 2

Le moment du choix électoral pour l'élection présidentielle française de 2012

En ce qui concerne le choix de votre candidat.e au premier tour de l'élection présidentielle, diriez-vous que ... ?	En (%)
Votre décision était prise longtemps à l'avance	61
C'est pendant la campagne que vous vous êtes décidé	18
Vous avez hésité jusqu'au dernier moment	19
Ne se prononcent pas	2
Total	100
En ce qui concerne le second tour, vous avez pris votre décision ... ?	
Depuis longtemps	53
Dès que les deux candidats restés en présence ont été connus	22
Après avoir hésité jusqu'au dernier moment	16
Pendant la campagne du second tour	7
Ne se prononcent pas	2
Total	100

Source : CEVIPOF, juin 2012.

Champ : enquête réalisée auprès d'un échantillon représentatif de 2 504 personnes âgées de 18 ans et plus et inscrites sur les listes électorales.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

Il est demandé au candidat de répondre à la question posée par le sujet :

- *en construisant une argumentation ;*
- *en exploitant le ou les documents du dossier ;*
- *en faisant appel à ses connaissances personnelles.*

Il sera tenu compte, dans la notation, de la clarté de l'expression et du soin apporté à la présentation.

Le candidat traitera au choix, soit le sujet A, soit le sujet B.

SUJET A

Ce sujet comporte un document.

Montrez que le cycle de vie peut avoir des effets sur la croissance économique.

DOCUMENT

Selon la théorie du cycle de vie, l'épargne peut être vue comme un moyen de lisser la consommation malgré des revenus qui fluctuent au cours de la vie. Dans cette perspective, les ménages en milieu de vie active épargnent relativement plus qu'en tout début (où les revenus sont moins élevés) et après le passage à la retraite qui se traduit par une baisse de revenu. Dans la version la plus simple de la théorie du cycle de vie, les retraités utiliseraient leur épargne pour faire face à la baisse de leurs revenus. Une version ultérieure plus élaborée ne prévoit pas nécessairement de désépargne, car le patrimoine accumulé peut avoir pour objet, non seulement de lisser les revenus après la retraite, mais aussi de transmettre un patrimoine à ses descendants.

Les résultats empiriques sont globalement conformes à ce modèle théorique. Ainsi, le taux d'épargne médian est bien plus élevé pour les ménages dont la personne de référence a entre 30 et 59 ans (entre 14 et 19 % selon les tranches d'âge) que pour les plus jeunes (3 % pour les ménages dont la personne de référence a moins de 30 ans) ou les plus âgés. Les ménages les plus âgés continuent en effet majoritairement à accumuler du patrimoine, mais à un rythme ralenti : le taux d'épargne médian chez les plus de 70 ans qui vivent en ménage ordinaire est de 8 %. La baisse du taux d'épargne chez les plus âgés est toutefois moins marquée parmi les hauts revenus : parmi les ménages de 70 ans ou plus, les 25 % des ménages qui épargnent le plus, ont un taux d'épargne inférieur de seulement 6 points par rapport à leurs homologues de 50 à 59 ans.

Source : « Qui épargne ? Qui désépargne ? », Bertrand GARBINTI et Pierre LAMARCHE, *Les revenus et le patrimoine des ménages*, INSEE, 2014.

ENSEIGNEMENT DE SPÉCIALITÉ Économie approfondie
--

SUJET B

Ce sujet comporte deux documents.

Comment le monopole discriminant exerce-t-il son pouvoir de marché ?

DOCUMENT 1

Trois stratégies permettent d'optimiser le taux d'occupation et la rentabilité financière [des] infrastructures de transport.

Avoir différents niveaux de gamme

Pour assurer un taux de remplissage suffisant tout au long de l'année, une première stratégie consiste à différencier l'offre de déplacement par l'adjonction* d'attributs de confort pour exploiter le fait que certains voyageurs sont prêts à payer un supplément pour une prestation plus haut de gamme. [...]

Tarifer selon les types de public

Le transporteur s'adresse à des publics très différents, donc aux attentes et aux capacités de paiement également très différentes. Le principe vise à appliquer un tarif adapté à ce que chaque type de voyageur est disposé à payer.

Dans cette logique, les compagnies aériennes ont depuis toujours construit leurs stratégies d'offres et de prix sur la base d'un classement avec la First (ou Première), la *Business* (ou Affaires) et la classe Voyageur (ou Éco) qui s'adresse spécifiquement au tourisme de loisir. [...]

Tarifer selon le niveau de la demande

L'idée est de faire varier les prix selon la pression probable (anticipation des variations saisonnières) et constatée (tarification en temps réel) de la demande.

Source : Le marketing du tourisme, Christine PETR, 2015.

* Ajout.

DOCUMENT 2

Réduction tarifaire accordée au détenteur d'une carte de réduction selon le calendrier voyageurs SNCF

Nom de la carte de réduction	Réduction accordée en période bleue ¹	Réduction accordée en période blanche ²
Carte jeune	50%	25%
Carte week-end	50%	25%
Senior +	50%	25% en 2 ^{ème} classe
Enfant +	50%	25%
Découverte 12-25	25%	0%
Découverte Senior	25%	0%
Découverte Enfant +	25%	0%

Source : Calendrier voyageurs SNCF pour les trains TER et InterCités, octobre 2015.

1 : toute période, en dehors des périodes blanches.

2 : du lundi au jeudi de 6h30 à 8h et de 17h à 18h30 ; le vendredi de 6h30 à 8h et de 14h à 20h ; le dimanche de 15h à 20h.